CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

AVIS DE CONCOURS – 2019
FILIERE MEDICO-SOCIALE – CATEGORIE A

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE

LES CENTRES DE GESTION DE LA REGION CENTRE - VAL DE LOIRE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(centre organisateur)

co-organisent

CONCOURS SUR TITRES	CONDITIONS D'INSCRIPTION (1)	DATE DE L'EPREUVE	PERIODE D'INSCRIPTION (2)
PSYCHOLOGUE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE Ouvert pour 172 postes	CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE : Ce concours sur titres avec épreuve est ouvert aux candidats titulaires : 1. De la licence et de la maîtrise en psychologie ; les candidats doivent en outre justifier de l'obtention : a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ; b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ; c) Soit de l'un des diplômes dont la liste figure en annexe au décret n° 2004-584 du 16 juin 2004 modifiant le décret 92-853 du 28 août 1992. 2. De diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés au 1° dans les conditions fixées par l'article 1er du décret du 22 mars 1990 modifié (cette reconnaissance est délivrée par le ministre de l'enseignement supérieur : le décret n° 2009-628 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fixe à une commission placée auprès du ministère de l'enseignement supérieur la charge d'émettre un avis sur les diplômes étrangers dont les titulaires demandent l'autorisation de faire usage professionnel du titre de psychologue) (3); 3. du diplôme de psychologie du travail délivré par le Conservatoire national des arts et métiers ; 4. du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ; 5. du diplôme d'État de conseiller d'orientation psychologue.	**Epreuve orale d'admission :** à partir du lundi 21 janvier 2019	**Retrait des dossiers d'inscription :** du 28 août 2018 au 3 octobre 2018 inclus **Date limite de dépôt des dossiers d'inscription complets:** **11 octobre 2018**

(1) Conformément aux dispositions du décret n°2018-238 du 3 avril 2018, pour les titulaires d'un doctorat, une fiche individuelle de renseignement sera disponible sur le site internet du Centre Interdépartemental de gestion de la Grande couronne pendant la période d'inscription. Cette fiche devra être retournée, dument complétée, auprès du service concours du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 à 17h00.
(2) Le dépôt des dossiers doit être effectué au plus tard 8 jours après la date limite de demandes d'inscription (le cachet de la poste faisant foi).
(3) Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du C.N.F.P.T. – Commission d'équivalence de diplômes et de reconnaissance de l'expérience professionnelle – www.cnfpt.fr.
ATTENTION : pour le concours sur titres avec épreuve de psychologue territorial de classe normale, session 2019, la décision d'équivalence de diplôme doit être obtenue au plus tard le 21/01/2019.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Le Président,
Jean-François Peumery
Maire de Rocquencourt
1er Vice-président de la communauté
d'agglomération de Versailles Grand Parc

Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet :

à l'adresse suivante : www.cigversailles.fr rubrique concours / inscriptions et résultats ou
au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau
78000 VERSAILLES
aux horaires suivants : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h du lundi au vendredi.